



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
→ TPSGC
10th Floor, 4900 Yonge Street /
10e étage, 4900 rue Yonge
Toronto
Ontario
M2N 6A6

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto
Ontario
M2N 6A6

Title - Sujet Driver Wheel Training	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2037-200005/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W2037-200005	Date 2019-09-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-008-7796	
File No. - N° de dossier TOR-9-42025 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-09-23	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Leslie, Sandra	Buyer Id - Id de l'acheteur tor008
Telephone No. - N° de téléphone (416) 575-8256 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 007 est émise pour répondre à une question d'un soumissionnaire et modifier le sollicitation.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 1 : De le manuel du transport section 9 chapitre 3
UTILISATION DES VÉHICULES DU GOUVERNEMENT PAR DES EMPLOYÉS
NON GOUVERNEMENTAUX - ENTREPRENEUR

1. Une personne qui n'est pas un employé du MDN mais qui est autorisé à conduire un véhicule du MDN dans son énoncé de fonction peut être exposé à une responsabilité pour dommage à la propriété, incluant dommage aux autres conducteurs, blessure et autres réclamations par un tierce.
2. Lors de l'utilisation d'un véhicule du MDN par des employés non-gouvernemental, tel un entrepreneur du MDN, le niveau de risque doit être spécifié dans le contrat et une copie du contrat doit être disponible pour vérification par l'Autorité du transport et le JAG local avant l'émission de DND 404.
3. Dans des situations où des entrepreneurs peuvent être tenus d'utiliser des véhicules du MDN, quatre options de base se présentent aux ministères pour assurer l'adoption d'une démarche qui convient en matière d'assurance et de gestion des risques

Conformément aux instructions clairement énoncées dans son propre manuel de transport, l'État permettra-t-il à la sous-traitante d'utiliser un véhicule gouvernemental aux fins de l'essai de classe 3 des entrepreneurs?

RÉPONSE 1: Le MDN n'autorisera pas l'entreprise contractante à utiliser des véhicules du MDN pour des tests de classe 3. En conséquence, le MDN supprime l'obligation pour les instructeurs d'obtenir un permis de conduire provincial de classe 3 pour enseigner sur un véhicule de classe 3 équivalent. Ils doivent être qualifiés pour le véhicule et qualifiés pour les instructions conformément au manuel de transport et au TP, similaires au personnel des FAC.

B. CHANGEMENTS À LA SOLICITATION :

SUPPRIMER: (c) dans son intégralité

INSÉRER:

(c) Les instructeurs doivent détenir un permis de conduire provincial approprié équivalant à la classe 5 du Nouveau-Brunswick. Si les instructeurs sont tenus de commencer la formation sur un véhicule du MDN qui n'est pas équivalent à un permis de conduire provincial pour la classe 5, aucune mise à niveau du permis de conduire provincial n'est requise, toutefois, les instructeurs doivent suivre un cours sur le véhicule militaire en suivant le matériel de cours énoncé dans le QS / TP pour ce véhicule. Ils doivent être qualifiés et remplir les conditions préalables en tant qu'instructeur pour ce véhicule et posséder un permis de conduire du MDN (DND 404) avant de donner des instructions sur ce véhicule.

Si votre offre a déjà été soumise, vous pouvez la réviser. Les révisions de votre offre doivent être soumises dans une enveloppe scellée avec le contenu clairement identifié à l'extérieur de l'enveloppe. Toute révision de votre offre doit être reçue par l'unité de réception des offres au plus tard à l'heure et la date indiquées à la page 1 du présent document. Toute révision de votre offre reçue après la date et l'heure de clôture sera considérée comme tardive et sera retournée non ouverte